

## Evolution du statut des reptiles et des amphibiens de la forêt de Fontainebleau.

**P. Lustrat**

Le statut des reptiles et des amphibiens de la forêt de Fontainebleau a fait l'objet de nombreuses études dont nous avons publié la synthèse dans « Les animaux sauvages de la forêt de Fontainebleau » éditions du puits fleuri, en 1998.

Depuis cette date, les prospections se sont poursuivies, et il nous semble utile, 15 ans après, de se pencher sur l'évolution des différentes espèces, et notamment sur les espèces les plus rares.

### **Légende des tableaux :**

C : commune

AC : assez commun

R : rare

AR : assez rare

TR : très rare

### **Statut et évolution**

(= statut inchangé, + augmentation, - régression)

Espèces	1998	2013
<b>Orvet</b>	C =	C =
<b>Lézard des souches</b>	C =	C =
<b>Lézard vert</b>	C =	C =
<b>Lézard des murailles</b>	C =	C =
<b>Couleuvre à collier</b>	C =	C =
<b>Couleuvre d'Esculape</b>	C =	C =
<b>Couleuvre vipérine</b>	<b>C =</b>	<b>C +</b>

Vipère aspic	C=	C=
Vipère bérus	C=	C=
Coronelle lisse	?	C=
Triton crêté	?	AR=
Triton ponctué	C =	C =
Triton palmé	C =	C =
Triton marbré	C=	C=
Crapaud commun	C =	C =
Crapaud calamite	C=	C=
Grenouille rieuse	C =	C =
Grenouille verte	C=	C=
Grenouille rousse	C=	C=
Grenouille agile	C=	C=
Lézard vivipare	C=	C=
Rainette verte	C=	C=
Alyte accoucheur	?	C=
Pélodyte ponctué	?	C=

Notons que certaines espèces sont parfois notés dans des publications alors qu'elles n'ont jamais été observées à Fontainebleau :

- Salamandre tachetée
- Triton alpestre
- Sonneur à ventre jaune

#### Analyse :

- **La couleuvre vipérine :**  
Sa répartition s'étend. En effet, elle n'était connue que dans une seule mare de la forêt où malgré cela, elle se reproduit tous les ans. Malgré une régression sur cette mare (où nous n'avons observé que des adultes ces 5 dernières années), elle est toujours présente, et a été observée par nous-mêmes dans une autre mare à proximité, avec la présence de jeunes de l'année.

- **La coronelle lisse :**

Nous n'avons aucune donnée concernant cette espèce avant nos recherches. Avec le recul et la progression du nombre d'observation, cette espèce est désormais classée commune.

- **Le lézard vivipare :**

Cette espèce n'a pas été observée depuis 1995. Les prospections dans des milieux favorables n'a pas permis de trouver de nouveaux sites.

- **Le triton crêté :**

Cette espèce était mal connue jusqu'en 1998. Désormais, nous connaissons mieux son statut grâce à une plus forte pression d'observation, notamment lors de ses déplacements. Cette espèce est commune dans la partie nord de la forêt où elle est présente dans toutes les grandes mares.

- **Le triton marbré :**

Cette espèce semble en régression, mais cela reste à confirmer. Les prélèvements par les terrariophiles semblent être une des causes de raréfaction.

- **Le crapaud calamite :**

Nous avons effectué un comptage des mâles chanteurs en 1997 qui nous avait permis d'évaluer la population entre 30 et 50 individus. En 1999 et en 2001, deux individus seulement ont été contactés au chant. Puis il a fallu attendre 2005 pour entendre un seul individu. Depuis cette date, aucun chanteur n'a été entendu, mais nous avons observé des individus en 2007, 2009 et 2011.

- **La rainette verte :**

Nous avons effectué un comptage des mâles chanteurs en 1997 qui nous avait permis d'évaluer la population à moins de 50 individus. Jusqu'en 2006, les comptages donnaient une population similaire. Depuis 2007 à nos jours, les chanteurs sont rares et concernent moins de 10 individus.

- **L'alyte accoucheur :**

Un seul site était connu en 1998. Malgré des prospections annuelles, nous ne l'avons entendu sur le même site qu'en 2009. Deux nouveaux sites ont été trouvés avec 1 à 2 chanteurs selon les années pour chacun.

- **Le pélodyte ponctué.**

Un seul site était connu en 1998. Malgré des prospections annuelles, nous ne l'avons plus entendu sur ce site. Un nouveau site a été trouvé avec 1 chanteur régulier.

Les prélèvements semblent être toujours la cause principale de régression des amphibiens en forêt. Une surveillance serait nécessaire notamment les week end où il n'est pas rare de voire des captures d'amphibiens dans les mares en toute impunité.

La gestion des milieux où subsistent les espèces rares doit être extrêmement pointue, notamment à la Plaine de Chanfroy où la disparition à moyen terme du crapaud calamite semble inévitable si rien n'est entrepris.

Notons que nous expérimentons avec succès des méthodes utilisant les nouvelles technologies afin d'être plus efficace en dérangeant moins, notamment des caméras amphibies (en statique ou en transects) et des magnétophones numériques à déclenchement automatique).